

New Village Fund

1A, Heienhaff
L-1736 Senningerberg
R.C. Luxembourg N° B 79.557

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinai-
re qui se tiendra le 28 février 2003, à 11 h, au siège social de la société avec l'ordre du jour
suivant:

ORDRE DU JOUR:

- 1. Rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises
- 2. Approbation du bilan au 30 septembre 2002 et du compte de pertes et profits pour l'année
financière se clôturant au 30 septembre 2002
- 3. Décharge aux administrateurs
- 4. Election ou réélection des administrateurs et du réviseur d'entreprises.
- 5. Divers.

Cette assemblée ne requiert pas de quorum de présence et les résolutions pour être valables
devront être prises à la simple majorité des actionnaires présents ou représentés.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION